

DECISION N°16/2024/Institut Mines-Télécom

(annule et remplace la décision n°15/2024)

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DE LA DIRECTRICE GENERALE AU SEIN D'INSTITUT MINES-TELECOM BUSINESS SCHOOL

Vu le décret n°2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom et plus particulièrement ses articles 13, 15 et 27 ;

Vu la délibération n°2021-1-6 du Conseil d'administration du 12 mars 2021 ;

A compter du 19 février 2024

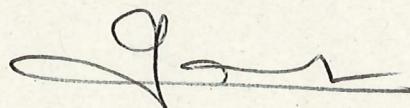
Section 1. Transactions

Délégation de signature est donnée par Mme la Directrice générale de l'Institut Mines-Télécom à M. Herbert CASTERAN, Directeur d'Institut Mines-Télécom Business School, à l'effet de signer en son nom la transaction mettant fin à l'instance et l'action engagées par un élève d'Institut Mines-Télécom Business School, enregistrées sous le numéro 2400213-7 dans le cadre d'une procédure portée devant le Tribunal administratif de Versailles.

Section 2. Publication et exécution de la présente décision

La présente décision est notifiée à l'agent comptable et aux personnels concernés sous couvert de leur hiérarchie. Elle est publiée sur le site internet de l'Institut Mines-Télécom.

A Palaiseau, le 19 février 2024



Odile GAUTHIER
Directrice générale